

## **Qu'est-ce que le service militaire volontaire ?**

Le service militaire volontaire (SMV) permet aux jeunes de 18 à 25 ans sans emploi d'apprendre un métier ou d'acquérir une expérience professionnelle.

Le SMV est un dispositif militaire destiné aux jeunes Français de métropole ou de l'étranger.

### **À savoir**

Le service militaire adapté (SMA) est un dispositif d'insertion professionnelle réservé aux jeunes des Outre-mer sans emploi.

#### **Quelles sont les conditions à remplir pour faire un service militaire volontaire ?**

Vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

Vous êtes âgé de 18 à 25 ans

Vous êtes de nationalité française

Vous résidez en métropole ou à l'étranger

Vous êtes en règle envers la journée de défense et de citoyenneté (JDC)

Vous êtes apte physiquement

**Aucun diplôme n'est exigé** pour entrer dans le dispositif.

Toutefois, votre situation varie selon votre niveau de diplôme :

Aucun diplôme : vous êtes **volontaire stagiaire**

Diplôme CAP ou plus : vous êtes **volontaire expert**

### **À savoir**

Le contenu de la formation et le niveau de rémunération varient selon que vous êtes volontaire stagiaire ou expert.

#### **Quelles sont les formations proposées par le service militaire volontaire ?**

##### **Formation militaire**

Vous bénéficiez d'une formation militaire de base et d'activités sportives.

##### **Permis de conduite et formation complémentaire**

Les formations suivantes sont proposées :

Permis de conduire

Formation aux premiers secours

### **À savoir**

Vous pouvez aussi bénéficier d'une remise à niveau scolaire.

##### **Formation professionnelle**

La formation dépend de votre situation :

Vous bénéficiez d'une formation dans le métier que vous choisissez.

De nombreux métiers sont proposés parmi lesquels :

Services à la personne

Restauration

BTP

Transport/logistique

Sécurité

Agriculture

Agro-alimentaire

Électricité

Métallurgie

La formation est d'une durée de 400 heures en moyenne.

Vous bénéficiez d'une 1<sup>re</sup> expérience professionnelle, par exemple dans les domaines suivants :

Encadrement d'une équipe de volontaires stagiaires

Moniteur de conduite

### **À noter**

Vous bénéficiez d'une préparation intensive à la recherche d'un emploi.

#### **Comment s'inscrire pour effectuer un service militaire volontaire ?**

Vous devez remplir un dossier de candidature par l'un des moyens suivants :

Vous pouvez choisir l'un des 7 centres présents en métropole.

Vous devez vous adresser au centre pour lequel vous souhaitez postuler.

Vous pouvez utiliser le téléservice suivant :

- Déposer sa candidature en ligne au service militaire volontaire

Vous pouvez choisir l'un des centres présents en métropole.

Vous devez envoyer votre dossier au centre pour lequel vous souhaitez postuler :

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature :

- Dossier de candidature au SMV – Centres de Montigny-lès-Metz et Châlons-en-Champagne

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature :

- Dossier de candidature au SMV – Centres de Montigny-lès-Metz et Châlons-en-Champagne

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature :

- [Dossier de candidature au SMV – Centre de Brétigny-sur-Orge](#)

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature :

- [Dossier de candidature au SMV – Centre de La Rochelle](#)

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature :

- [Dossier de candidature au SMV – Centre d'Ambérieu-en-Bugey](#)

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature :

- [Dossier de candidature au SMV – Centre de Brest](#)

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature :

- [Dossier de candidature au SMV – Centre de Marseille](#)

Vous pouvez aussi vous adresser à France Travail (anciennement Pôle emploi) ou à la mission locale proche de votre domicile.

#### **Où s'adresser ?**

[France Travail \(anciennement Pôle emploi\)](#)

#### **Où s'adresser ?**

[Mission locale](#)

#### **Comment se fait la sélection pour le service militaire volontaire ?**

La sélection des volontaires se fait en fonction des critères suivants :

Visite médicale

Motivation

Filière choisie par le candidat

Si vous êtes présélectionné, vous devez passer les 2 étapes suivantes :

Test d'aptitude

Entretien

#### **Quel est le statut du jeune en service militaire volontaire ?**

Vous êtes pris en charge pendant toute la durée du SMV (logement, nourriture, uniforme).

Vous touchez une **rémunération** (solde) en fonction de votre situation :

Votre solde est d'au moins 345 € brut par mois.

Votre solde est de 745 € par mois.

#### **À noter**

Vous bénéficiez de la carte de réduction militaire SNCF.

#### **Quelle est la durée du contrat de service militaire volontaire ?**

Le contrat dure de **8 à 12 mois**.

Le contrat dure **1 an**.

Il est renouvelable 4 fois.

#### **Quelles sont les qualifications obtenues à la fin du service militaire volontaire ?**

Selon votre situation, vous pouvez acquérir, par paliers successifs, les qualifications suivantes :

Attestation de formation citoyenne

Certificat de formation générale (reconnu par l'Education nationale)

Certificat Cléa

Brevet militaire de conduite (converti en permis B)

Certificat de sauveteur secouriste du travail

Attestation de formation professionnelle

Certificat d'aptitude personnelle à l'insertion

#### **Volontariats**

#### **Service civique**

[Engagement de service civique](#)

[Volontariat associatif](#)

[Corps européen de solidarité \(CES\)](#)

[Volontariat international en entreprise \(VIE\)](#)

[Volontariat international en administration \(VIA\)](#)

[Volontariat de solidarité internationale \(VSI\)](#)

#### **Participation à la sécurité civile**

[Sapeur-pompier volontaire \(SPV\)](#)

#### **Garde nationale et volontariat dans les armées**

[Volontariat dans les armées](#)

[Réserve opérationnelle dans les armées](#)

[Réserve opérationnelle de la police nationale](#)

**Et aussi...**

- [Volontariats](#)
- [Recensement citoyen, JDC et Service national](#)
- [Volontariat dans les armées](#)
- [Formation des jeunes : établissement pour l'insertion dans l'emploi \(Épide\)](#)

**Pour en savoir  
plus**

- [Service militaire volontaire](#)  
Source : Ministère chargé de la défense
- [Service militaire adapté](#)  
Source : Ministère chargé de la défense

**Où s'informer  
?**

- [Ministère des armées – Service militaire volontaire](#)

**Services en  
ligne**

- [Déposer sa candidature en ligne au service militaire volontaire](#)  
Téléservice
- [Dossier de candidature au SMV – Centres de Montigny-lès-Metz et Châlons-en-Champagne](#)  
Formulaire
- [Dossier de candidature au SMV – Centre de Brest](#)  
Formulaire
- [Dossier de candidature au SMV – Centre d'Ambérieu-en-Bugey](#)  
Formulaire
- [Dossier de candidature au SMV – Centre de Marseille](#)  
Formulaire
- [Dossier de candidature au SMV – Centre de La Rochelle](#)  
Formulaire
- [Dossier de candidature au SMV – Centre de Brétigny-sur-Orge](#)  
Formulaire

**Textes de  
référence**

- [Décret n°2008-955 du 12 septembre 2008 relatif aux volontariats militaires](#)



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)